

L'alimentation et l'agriculture, a préparé un Programme à long

terme de mise en valeur des forêts (1992-2000)

Le Programme à long terme d'exploitation des forêts est fondé sur

les lignes de conduite suivantes :

a) Encourager l'exploitation rationnelle des forêts naturelles,

en intégrant les activités forestières, en intégrant les

possibilités de la région au développement de l'agriculture

dans les zones forestières et de l'élevage du bétail, et en

maintenant un équilibre entre la production forestière et la

production de bétail.

b) Exploiter intensivement et rationnellement les réserves

forestières conformément aux directives qui assurent la

régénération et l'amélioration de la ressource.

c) Organiser les pêcheurs et les communautés autochtones afin

d'éliminer les interférences des systèmes traditionnels

d'exploitation et de commercialisation des bois.

d) Effectuer des études et de la recherche sur l'utilisation et

la pleine exploitation des variétés de bois des forêts, avec

l'appui d'universités, de centres de recherche et d'autres

organismes compétents, afin de résoudre les problèmes

technologiques qui constituent des facteurs de limitation.